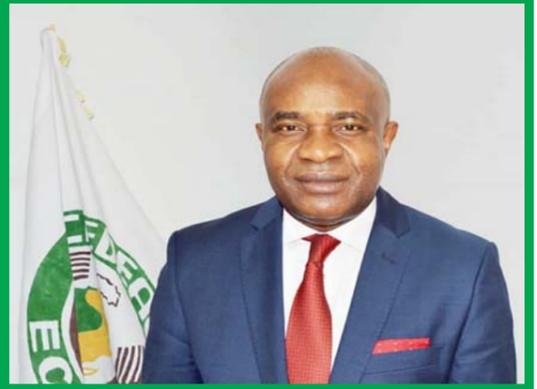


**Evala édition
2019 démarre
ce samedi
(Voir le
calendrier) P.7**

Célébration de la journée de l'OOAS :

**Message du Directeur Général
Prof Stanley OKOLO**

**« Nous sommes toujours
confrontés à des
épidémies récurrentes » P.10&11**



LE LIBERAL

Bihebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0434 du Mercredi 10 Juillet 2019 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Pour qui auraient voté ces 48% des Togolais restés chez eux le 30 juin?

Les résultats provisoires des élections municipales du 30 juin dernier sont connus. Il est certain que quels que soient les réaménagements de la Cour suprême, ces résultats ne changeront pas fondamentalement. Sans surprise et comme d'habitude, c'est le parti au pouvoir qui se taille la part du lion avec 895 sièges. La seule et unique victoire de l'opposition au Togo lors d'une élection remonte aux législatives de 1994. Depuis lors, la descente aux enfers continue pour ceux qui s'opposent. Elle s'est d'ailleurs accentuée avec ces municipales multipartites.

Chacun y va de ses analyses pour expliquer la nouvelle déculotté de l'opposition à des élections pas comme celles qu'on a toujours connues. Les municipales ayant l'avantage de mettre en exergue la proximité avec les candidats. Mais pour une fois encore c'est le parti au pouvoir qui s'en sort haut les mains. Même en y allant rangs serrés comme l'ont toujours souhaité certains, les choses n'iraient pas mieux pour elle car l'addition des différentes performances réalisées par chacune des formations politiques de l'opposition est loin d'égaliser le score réalisé par le seul parti UNIR.

Au-delà des

Suite à la page 3



Opposition, municipales :

Une véritable bérézina P.3

Dossier :



Comment les hôtels accueillent l'imposition des mets locaux ? P.5&9



2 Actualité

Pharmacies de garde à Lomé

Semaine du 08 au 15 Juillet 2019

3e ARRONDISSEMENT: Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA 22 21 52 27

HANOUKOPE: Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble Radio Kanal FM. 22 21 01 15

BON SAMARITAIN: BE PA de SOUZA/Hôpital de BE 22 21 45 30

OLIVIERS: Bd. Houphet Boigny 22 27 04 34

EMMANUEL: Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé 22 21 30 98

SOURCE DE VIE: Face Collège Protestant 22 22 45 71

CAMPUS: Adewi 22 21 56 32

Ste MARIE: Face Super Marché Tokoin RAMCO 22 21 85 58

PROVIDENCE: Bd. Jean Paul II 22 26 66 48

UNIVERS SANTE: Boulevard GNASSINGBE Eyadema, Cité OUA face à l'entrée du CHU CAMPUS 22 61 81 43

INTERNATIONALE: Sise Marché de Hedzranawoe "Asiyeye", Boulevard du Haho 22 26 89 94

APOTHEKA: Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kégué 22 61 57 57

RAOUDHA: Située au 4495 Boulevard Zio Hedzranawoe, derrière TOGO 2000 91 61 33 32

PHARMACIE 2000: BE KPOTA près du Marché Dzifa 22 70 01 69

CHRIST ROI: Kagomé 22 27 46 66

ADIDOGOME: Face au camp 2ème RI d'Adidogomé 22 50 54 85
SILOE: Carrefour Aflao Apédokoe Atigangomé 90 80 26 39

ACTUELLE: Route de Ségbé; Quartier Sagbado Adidogomé 22 51 11 72

MAGNIFICAT: Aflao Sagbado Yokoe, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoe 70 44 51 59

JAHNAP: A côté de l'EPP Gakli, Djidjolé Gakli, immeuble Favo 22 51 22 86

VIGUEUR: Rue 267, AGBALEPEDOGAN, Kilimandjaro 22 51 63 30

DELALI: En face de l'hôpital de Cacavéli à 100m entre la Cour d'Appel et le marché de Cacavéli 22 25 06 90

SOLIDARITE: Rue Avédji -Vakposito Près de la Station Total Totsi 22 50 37 07

ORCHIDEE: LLEO 2000 22 51 30 40

APOLLON: Face complexe scolaire Makafui Non loin du carrefour des hirondelles Avédji 70 41 01 07

AGOE-NYIVE: A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé 22 25 83 38

CHARITE: A côté du CEG d'Agoè-Nyivé 22 25 12 60

Notre Dame de LOURDES: Agoè Anomé, carrefour "Deux lions" près de l'église des Assemblées de Dieu 22 55 19 64

VITAS: Située à Agoè Assiyéyè du côté ouest 22 25 63 43

TCHEP'SON: Face Terminal du sahel (Togblékopé) 70 42 94 41

M'BA: Agoè-Légbassito. Route de mission Tové, 300 mètres après le marché de Légbassito 70 27 81 81

SANGUERA: Près du Lycée de Sanguera 70 42 80 80

BAGUIDA: Face CMS de Baguida 70 42 47 77

La FLAMME D'AMOUR: Sise à Agodeke route d'Aného 70 45 70 14

Prompt Rétablissement

LE LIBÉRAL, disponible chaque semaine chez votre marchand de journaux

Editorial

Pour qui auraient voté ces 48% des Togolais restés chez eux le 30 juin?

Suite de la UNE

différents résultats, il y a un élément fondamental qu'il ne faudrait pas perdre de vue. Il s'agit du taux de participation qui avoisine les 52%, l'un des plus bas enregistré ces dernières années. 48% des togolais ne sont pas allés voter disons presque la moitié des togolais en âge de voter inscrits sur les listes électorales n'a pas jugé utile d'accomplir ce fameux devoir civique.

Notre démarche ne consiste pas à rechercher à ne point finir les raisons de ce qu'il convient d'appeler le désintérêt de plus en plus croissant des togolais pour les élections. Il s'agit de savoir pour qui aurait voté ces 48% des togolais qui se sont volontairement privés du vote. Quelle aurait été la physionomie des résultats si 70 ou 80% avait mis leur bulletin dans l'urne.

Ils sont nombreux ces analystes politiques qui pensent que l'électorat du parti au pouvoir demeure constant et généralement si faible mobilisation il y a, elle a toujours été contre-productive pour l'opposition dont les militants la plupart désabusés se mobilisent très peu lors des élections. Il ne s'agit pas de conclure que parmi les 48% qui n'ont pas voté, il y a que les militants de l'opposition ?ça reste une réserve ou chacun peut puiser même si l'opposition a plus à gagner. Cela

voudrait tout simplement signifier que l'opposition a encore un grand travail à faire dans son implantation et la mobilisation des siens pour la conquête du pouvoir. UNIR ne gagne pas forcément parce qu'il est aimé par le plus grand nombre des togolais mais plutôt parce que la majorité des togolais qui acceptent aller voter lui est favorable comme les résultats le prouvent.

L'envie de prendre le pouvoir par la rue née en 2012 avec le Collectif sauvons le Togo, réactualisée en août 2017 avec le phénomène PNP de TIKPI Atchadam, a montré ses limites. Les résultats provisoires de ces municipales prouvent à satiété qu'il y a plus de chance pour l'opposition dans les urnes que dans la rue mais à condition de se mettre au travail à travers des stratégies bien définies. Qui peut-être 48% des togolais ne veulent pas du pouvoir mais ils ne veulent pas non plus de l'opposition sinon ils iraient voter pour elle.

Quant au parti UNIR, après avoir célébré cette nouvelle victoire il va falloir descendre de son nuage en se posant la question de savoir quel sera le score du parti au pouvoir le jour où les 48% restant des Togolais décideront d'aller aux urnes.

Le Directeur de Publication

Hôpital Saint Pérégrin de Lomé
la modernité à moindre coût
et accessible à tous dans quelques mois



Opposition, municipales :

Une véritable bérézina

Les résultats provisoires des élections municipales du 30 juin 2019 sont officiellement connus depuis vendredi dernier. Publiés par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), ces résultats ne font que renforcer l'assise nationale du parti au pouvoir, Union pour la République qui se taille la part du lion avec 895 sièges soit 64,51% des suffrages exprimés. Adversaires de taille du parti bleu, ce fut une véritable bérézina pour l'Alliance nationale pour le Changement (ANC) de Jean Pierre Fabre et le reliquat de la C14 avec des scores pas très honorables en obtenant respectivement 134(7,98%) et 131 sièges (7,90%). 44 pour l'Union des Forces de Changement (UFC) qui arrive en 4^e position du classement. Tout compte fait, ces élections consacrent la fin du règne des délégations spéciales et ouvrent la voie à une ère de décentralisation au Togo.

C'est avec un taux de participation estimé à 52,46% que les togolais ont porté leurs choix sur les conseillers municipaux devant exercer la gouvernance au plan local pour le développement des communautés à la base. En effet, en se rendant dimanche dernier dans l'isoloir à la faveur des premières élections municipales de l'ère démocratique au Togo, les togolais ont pris l'option de la stabilité en confiant la majorité des communes aux candidats du parti au pouvoir, UNIR. D'après les résultats proclamés par la CENI, le parti de Faure Gnassingbé remporte 895 sièges sur les 1490 sièges possibles en attendant le vote dans les communes d'Avé 2, Bassar 4 et Oti-Sud 1. L'ensemble des sièges à pourvoir étant de 1527.

Dans le grand Lomé, le parti présidentiel est arrivé en tête dans les communes de Golfe 2, Golfe 3, 5, et 7. Même victoire écrasante dans la préfecture d'Agoè avec la majorité des communes en poche. Des scores qui confirment que l'électorat du parti bleu garde une certaine constance dans le paysage politique national. Dans le Septentrion, le parti de Faure Gnassingbé n'a laissé aucune chance à ses adversaires, remportant la totalité des sièges mis en jeu. C'est le

cas de la commune de Tone 4 dans les Savanes où tous les 15 sièges ont été raflés. Dans d'autres communes de la partie Nord du pays, c'est seulement des miettes qui sont laissées aux partis de l'opposition. Ce qui confirme la thèse selon laquelle l'opposition togolaise n'a pas d'assise dans le septentrion.

Comme on peut le constater à travers ces résultats, la sociologie électorale du pays a été une fois encore respectée dans le nord, à savoir que les populations du septentrion optent pour la stabilité.

le parti au pouvoir comme depuis les précédentes élections est parvenu au cours de ces municipales à bousculer les statistiques dans le Sud du pays y compris dans les fiefs censés être de l'opposition en s'offrant même le luxe de remporter la majorité des sièges dans certaines communes de la capitale comme Golfe 2,3 5 et 7, Agoè-Nyivé 1,2, 3, 4, 5 et 6.

Ailleurs pas trop loin de Lomé, UNIR gagne également la quasi-totalité des sièges comme dans la commune de Zio 4 où le parti remporte 7 sièges sur les 11 à pourvoir et dans Zio 3, c'est 10 sièges sur 15 qui sont encore empochés. D'autres exemples sont là mais point n'est besoin de les aligner pour démontrer

que l'opposition est en train de perdre la main au profit de son adversaire dans les milieux qui étaient il y a quelques années considérés comme son fief.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette déconvenue totale de l'opposition togolaise. D'abord les partis de l'opposition continuent de payer le lourd tribut du boycott des législatives de du 20 décembre avec une certaine démobilisation des militants fidèles à l'opposition.

A cela il faut peut-être ajouter les déchirements internes qui minent l'opposition (consacrés par l'effritement de la C14) et les rumeurs insistantes des « mallettes » qui salissent son image, en sont probablement quelques-unes des



Des leaders de l'opposition (Photo archives)

raisons. Les sympathisants de ce regroupement qui ont vécu l'éclatement de ce bloc comme étant une trahison à l'endroit du peuple, auraient certainement voulu infliger une sanction aux partis issus de la dislocation pour accorder leurs voix à l'adversaire qui est resté serein malgré la tempête du 19 août 2017. Le faible taux de participation était également en défaveur de l'opposition même si il traduit dans une certaine mesure un désintéressement de plus en plus accru d'une bonne partie des togolais vis-à-vis des élections. Parlant des indépendants, il est à noter que les scores enregistrés ici et là ne sont pas dérisoires pour une première expérience en la matière. Seule une bonne préparation pour le compte des prochaines échéances électorales

peut leur permettre d'espérer mieux.

Tout compte fait, les élections municipales tant souhaitées par l'ensemble de la classe politique sont désormais chose faite conformément à l'article 141 de la Constitution togolaise qui stipule que : « La République togolaise est organisée en collectivités territoriales sur la base du principe de la décentralisation dans le respect de l'unité nationale ». Cette disposition prévue par le législateur dans la loi fondamentale du Togo est en passe de devenir une réalité dans notre pays.

En attendant la confirmation de ces résultats par la Cour suprême, les élus locaux peuvent déjà se préparer à transcender les clivages politiques pour se mettre au service du développement de leurs communes. ■

Roger GBESSIA

UNION AFRICAINE :

LE TOGO, UN DES PRÉCURSEURS DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

L'accord l'Union africaine auquel mois et à laquelle le établissant la le Président de la République Togolaise, ont spontanément Zone de libre- République Togolaise, SEM Faure E. adhéré. échange continentale Gnassingbé a pris part nouveaux adhérents à ce dimanche 7 juillet à l'occasion du 12eme Niamey au Niger. Le sommet extraordinaire Nigeria et le Bénin ont rejoint la dynamique des Chefs d'Etat et de Gouvernements de instaurée depuis 16

C'est en plein mandat de Faure Gnassingbé à la tête de la Conférence des Chefs d'État et de

Suite à la page 4



4 Actualité

Togo : Le Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE) officiellement lancé

Le ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, M. Robert Dussey a procédé hier mardi au lancement du projet de création du Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE). C'était à Lomé en présence de plusieurs personnalités du monde diplomatique. Un projet qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement pour les Togolais de l'Extérieur lancé officiellement le 1er avril dernier.

Selon les autorités en charge de la diplomatie togolaise, le Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE), à l'instar des regroupements des diasporas d'autres pays de la sous région, sera une instance fédérative, inclusive et représentative de toutes les associations des Togolais vivant à l'extérieur. Cette structure qui regroupera l'ensemble des Togolais et résidents à l'étranger sera l'interface entre la diaspora togolaise et le Gouvernement sur toutes les questions d'intérêts communs. Il sera également chargé de suivre et de coordonner les actions de

développement de la diaspora au Togo. Le HCTE sera un organe consultatif de statut associatif, non partisan, non discriminatoire et à but non lucratif.

En effet, conscient de la nécessité de fédérer les différentes communautés de togolais éparpillés dans le monde afin de capitaliser leurs potentialités, le Gouvernement togolais a enclenché depuis 2005 une politique de rapprochement en direction des togolais vivant hors du territoire national afin de les mobiliser pour apporter leur contribution à la construction du pays.

C'est ainsi que pour matérialiser cette nouvelle dynamique, le Gouvernement togolais a pris des mesures qui ont permis la mise en place des institutions et mécanismes de gestion des questions relatives à la diaspora. C'est le cas par exemple de la suppression des visas pour les membres de la diaspora togolaise détenteurs d'une double nationalité, la création de la Direction des Togolais de l'Extérieur (DTE), l'institutionnalisation du cadre d'exécution du Programme diaspora etc....

Le HCTE a pour missions de se constituer en une



instance fédérative et inclusive et représentative de toutes les associations des Togolais vivant à l'étranger. Il s'agira pour cette structure d'assurer la pleine participation de la diaspora au développement économique, social et culturel du Togo, de faciliter leur intégration dans la vie nationale, de participer au rayonnement du Togo dans le monde etc..

En définitive, il faut préciser que le Haut

Conseil des Togolais de l'Extérieur vise à permettre aux associations des togolais dispersés à travers le monde de se regrouper, et de s'organiser en une faîtière institutionnalisée et inclusive capable d'assurer la représentativité des Togolais de l'Extérieur. Il sera désormais le canal privilégié pour engager de façon ordonnée et visible les actions de la diaspora dans le processus de développement du pays. ■

Roger GBESSIA

UNION AFRICAINE :

LE TOGO, UN DES PRÉCURSEURS DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

Suite de la 3

gouvernements de la CEDEAO, soit en mars 2018, que l'accord établissant la ZLEC a été institué. Présidant une zone économique très importante dans cette ouverture du marché, le Togo devait donner l'exemple. Et il l'a fait ! Avec beaucoup de célérité. Le pays figure parmi les premiers à non seulement adhérer mais aussi et surtout à ratifier et à déposer les instruments juridiques auprès de l'Union africaine. L'histoire lui donne



raison. Seul l'Érythrée est resté pour l'instant en marge de ce mouvement continental qui a déjà emballé 54 pays dont 24 ont signé et ratifié. Le siège de l'institution

d'intégration économique sera installé à Accra, faisant de Lomé, la capitale la plus proche, une autre preuve de la pertinence de son positionnement

géostratégique. Ce chantier à peine achevé que le Togo se montre déjà actif ou plutôt leader sur un autre dont son Chef de l'Etat est d'ailleurs désigné

champion : le marché unique du transport aérien africain. C'est l'un des outils qui permettra d'opérationnaliser la ZLECAF. Visiblement, la réussite sera également au rendez-vous.

A noter que le sommet de Niamey a été l'occasion pour le Président Nigérien, Issoufou Mahamadou, désigné champion de la ZLECAF, de lancer le portail sur la surveillance des obstacles non tarifaires.

Source :
communication@presidence.gouv.tg



Une société française de maraîchage veut s'installer au Togo

Le Togo est-il devenu un terrain fertile pour les investisseurs du secteur agricole? Hugo Despretz, Responsable commercial de la société VegInnov rencontré à Lomé n'a aucun doute. La société française VegInnov a une forte expérience dans le domaine du maraîchage et ambitionne professionnaliser la production maraîchère en Afrique. Déjà implantée au Bénin, elle compte mettre son savoir-faire à la disposition du secteur au Togo.

"Le terrain est très fertile pour lancer au Togo ce genre de projet. Tout simplement parce que, tous les mécanismes que ce soit gouvernementaux, financiers mais également la volonté politique sont réunis pour la réussite du projet", confie-t-il à agridigitale. Il détaille qu'au Togo, "VegInnov va contribuer à structurer la filière maraîchère, à renforcer la sécurité alimentaire, à professionnaliser la filière". "Notre présence permettra aussi de former des jeunes et des maraîchers à des techniques professionnelles et modernes. Notre présence permettra également de transférer la technologie nord-sud et également d'adapter cette

technologie au contexte Togolais", promet M. Despretz.

Il souligne que les discussions avec le ministre togolais de l'agriculture, Noël Koutera Bataka ont été fructueuses et que ce dernier, selon lui, a été très convaincu avec du concept de VegInnov.

"Il nous revient de développer les outils pour s'adapter au Togo, à ses conditions socio-économiques, à son environnement climatique, agronomique etc.", a-t-il indiqué.

Au Bénin, VegInnov a recours aux dernières technologies dans l'agriculture pour mettre sur pied des exploitations agricoles clé en main. "Nous

travaillons avec le gouvernement béninois pour opérationnaliser cette exploitation moderne agricole qui doit servir de vitrine à cette technologie qu'on compte déployer au Togo", espère Hugo Despretz.

Boisson au chocolat à base du cacao togolais

Du champ de cacao à la tasse ! Le cacao togolais a pris de la valeur avec sa transformation en chocolat sur le plan local par Choco Togo.

Outre le chocolat made in Togo, une nouvelle innovation vient d'être mise au point. Il s'agit de la boisson chocolatée à l'instar du Milo, le leader mondial.

Produit purement togolais, Choco Noor est fabriqué à



base des matières premières locales à savoir le cacao en poudre, sucre, céréales etc. Le paysan est valorisé, sa production aussi.

"Noor signifie lumière en arabe. Et c'est cette lumière que nous apportons à la filière cacaoyère en transformant le cacao en boisson chocolatée", se félicite Bimon-Issou Adoyi, promoteur de Choco Noor, patron de New Road Company.

"Le gouvernement est en train de nous encourager vers la promotion de la consommation locale dans la qualité. Ce produit fera honneur au Togo et aux

togolais", ajoute-t-il.

Sur la qualité du produit, Kokou Aziato, Ingénieur agroalimentaire à l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) rassure:

"Choco Noor répond aux normes de qualité et d'hygiène"

Les promoteurs comptent conquérir le marché national d'ici à fin 2020 afin de tourner vers l'international. La consommation locale fera sans doute la réussite du produit déjà disponible dans certains rayons en ville.

Dossier : Comment les hôtels accueillent l'imposition des mets locaux ?

S certaines structures hôtelières de Lomé ont opté pour le silence, d'autres se sont montrées plutôt favorables quant à la volonté du gouvernement "d'imposer un minimum de produits locaux dans les mets proposés par les complexes hôteliers et restaurants".

En attente d'une décision politique qui inciterait les hôtels à servir les mets locaux, Yao Tata Ametoenyenu, Directeur Exécutif de



l'Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local (OADEL) pense que c'est le résultat de plusieurs années de lobbying auprès des pouvoirs publics.

"Si aujourd'hui, le ministre de l'agriculture l'annonce publiquement,

cela suppose qu'il y a un travail qui a été fait et que la sortie de cette décision est imminente. On ne peut que s'en féliciter mais en même temps, il faudrait que ce ne soit pas une annonce seulement", souligne M. Ametoenyenu.

Pour Ahoassou Komlan,

président de l'Association Des jeunes Professionnels de l'Hôtellerie du Togo (AJPH) et promoteur de Togo valeur culinaire, il revient aux cuisiniers de faire preuve de génie.

"La grande partie du travail, c'est aux cuisiniers. Qu'ils essaient de donner plus de valeur à nos produits locaux en essayant de regrouper ces denrées et faire sortir quelque chose d'extraordinaire pour surprendre les populations. À titre d'exemple, on peut prendre l'arachide pour voir dans quels différents mets on peut l'introduire

pour réaliser beaucoup de choses. Il y a aussi le Moringa qui peut servir à faire de la salade, de la sauce, du riz colorant...", suggère-t-il.

"C'est une bonne idée que le gouvernement décide que les hôtels fassent des mets locaux une priorité, surtout pour les étrangers qui viennent dans notre pays. Nous, on est prêt à les accompagner. D'ailleurs la plupart de nos clients quand ils arrivent, ils aiment découvrir ce que nous préparons chez nous et d'habitude, ils préfèrent manger la pâte avec les sauces légumes

Suite à la page 9



6 Actualité

Mise en œuvre des interventions VIH :

Tenue du 4ème forum des partenaires sur fond d'optimisme

Lomé a abrité les 04 et 05 juillet derniers le quatrième forum de mise en œuvre des interventions VIH. A l'initiative du Conseil National de Lutte contre le Sida et les IST (CNLS-IST) en collaboration avec l'ONUSIDA, cette grande rencontre a réuni durant les deux jours, partenaires techniques et financiers, acteurs du secteur public intervenant dans la lutte contre le SIDA, les chefs traditionnels ainsi que les leaders religieux.

Ouvert par le docteur Awoussi Marcel, Secrétaire général du ministère de la santé et de l'hygiène publique, ce forum vise à analyser la performance à mis parcours dans la mise en œuvre du PSN 2016-2020 et le chemin qui reste à parcourir vers l'atteinte des objectifs des 90 90 90 en 2020.

A terme, il vise à définir de pertinentes recommandations qui permettront aux divers acteurs de corriger les faiblesses et d'accélérer

la mise en œuvre des interventions à haut impact pour le bien-être des populations dans les deux prochaines années.

" Les résultats obtenus dans la riposte nationale depuis 10 ans sont encourageants avec une baisse significative des nouvelles infections et du taux de décès lié au SIDA.

A la fin de l'année 2018, près de 65000 PVVIH étaient sous ARV et 80% des femmes enceintes séropositives attendues dans le pays ont reçu des ARV dans le cadre du

programme de réduction de la transmission du VIH à l'enfant.", a confié le SG du ministère qui a par ailleurs reconnu que d'énormes défis restent à relever pour atteindre les objectifs du gouvernement à l'horizon 2020, celui d'avoir une génération sans SIDA.

Pour le Prof Vincent Pitchè, coordonnateur du CNLS, dans la mise en œuvre des interventions VIH, il y a des acteurs qui donnent des orientations politiques et



Prof Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé

stratégiques, des acteurs qui mobilisent et financent les plans, et une immense majorité des acteurs sur le terrain qui dans les plans seront dans les placards des bureaux et les financements scotchés dans les banques. Ce sont donc ces derniers acteurs qui ont été réunis dans le cadre de ce forum afin de donner leur point de vue sur le

travail fait, les manquements, et définir de nouvelles stratégies et approches de riposte.

Cette rencontre a donc été l'occasion de présenter les résultats programmatiques et financiers de l'année 2018, et a été marquée par des discussions thématiques et tables rondes.■

Démocrate

Commerce électronique en Afrique :

Vers une plus étroite connexion entre les services postaux et douaniers pour la célérité des transactions

Lomé accueille depuis le lundi dernier le quatrième forum francophone du projet régional ORE, sur la préparation opérationnelle pour le commerce électronique en Afrique. Réunissant plus de 70 experts venant de 22 pays d'Afrique, d'Europe et de la Chine, cette rencontre initiée conjointement par l'Organisation Mondiale des Douanes et l'Union Postale Internationale, vise à rassembler les acteurs des deux chaînes de valeurs autour des questions liées à la célérité des transactions électroniques, pour le bien des consommateurs et opérateurs sur le continent.

Ouvert par un représentant de la ministre en charge du secteur de l'économie numérique, ce forum offre un cadre d'échanges aux différents acteurs, sur les thématiques liées à la préparation opérationnelle du continent africain au commerce électronique, en l'occurrence la mise en place des procédures communes de dédouanement, l'échange des données électroniques

préalables de qualité ainsi que l'efficacité et la sécurité de la chaîne logistique du courrier.

Pour le commissaire général par intérim de l'Office Togolais des Recettes (OTR), Philippe Tchodié, 21 millions d'Africains opèrent dans la chaîne de valeurs électronique, soit 2%, d'après un rapport de la CNUCED, ce qui signifie qu'il existe encore un

colossal potentiel à organiser. Il a donc réitéré l'engagement de son institution, à œuvrer à la mise en place d'un cadre réglementaire qui préserve l'obligation de service universel qui garantisse une concurrence locale, à donner la priorité au développement postal et à la modernisation de l'infrastructure postale dans le budget national et à insuffler une dynamique de

collaboration entre les différents Etats afin d'améliorer les politiques transfrontières et l'infrastructures logistique pour que les marchandises puissent être acheminées dans toute la région, par toutes les voies.

« Le potentiel de commerce électronique inexploité en Afrique étant si énorme, il est important, voire indispensable que les acteurs de la chaîne

logistique postale en Afrique puissent intégrer dès maintenant le commerce électronique dans leurs opérations, au risque de rater le coche. Les transactions en ligne générant un nombre toujours plus important d'échanges commerciaux, la fenêtre d'opportunités risque de se refermer rapidement pour beaucoup de postes et des douanes africaines si elles ne se tournent pas vers le commerce électronique », a-t-il déclaré.

Le Directeur général de la Société Togolaise des Postes, Kwadzo Dzodzro Kwasi, a pour sa part relevé



Commerce électronique en Afrique : Vers une plus étroite connexion entre les services postaux et douaniers pour la célérité des transactions

Suite de la page 6

les raisons pour lesquelles le Togo s'aligne pleinement derrière le projet ORE, en l'occurrence l'amélioration de la fiabilité de la distribution de bout en bout, le renforcement de la visibilité aux consommateurs en leur offrant des solutions axées sur leurs besoins et enfin la saisie des données à la source pour faciliter les solutions de retour afin de garantir un service fiable à la clientèle.

« L'atelier de Lomé s'inscrit résolument dans l'un des objectifs essentiels de la stratégie postale mondiale d'Istanbul. Avec le sérieux et la rigueur que

l'on connaît des poses et surtout avec le soutien des partenaires des douanes, je suis convaincu que nous réaliserons d'importantes ambitions pour le futur », a-t-il clamé quand le représentant de Cina Lawson, ministre en charge du secteur de l'économie numérique au Togo, met en lumière les efforts accomplis par le pas en la matière.

Il s'agit essentiellement d'un point d'échange Interne mis en place par le Togo depuis 2017, en cours de consolidation par le Carrier Hoel Data Center Tier III+. Il a par ailleurs, fait état de la consolidation du climat de confiance



instaurée, à travers la protection des données et une sécurisation des transactions de l'ensemble des citoyens, institutions et entreprises.

« Nos pays ne pourront valablement, durablement et de façon optimale profiter de cette manne pour créer de la croissance et de la richesse qu'en

s'impliquant résolument, grâce à une volonté politique, dans cette dynamique irréversible de la transaction numérique. Ce processus nécessitera des prérequis tels que les infrastructures physiques et internes, l'environnement socio-économique, le cadre réglementaire, les paiements mobiles,

l'éducation, ... », a-t-il conclu.

A l'issue de cet atelier qui prend fin le 12 juillet prochain, ces différents acteurs seront à même de coopérer qu'il s'agit des services postaux ou douaniers au niveau national afin de favoriser une certaine célérité des transactions.

Le projet ORE vise à surmonter les obstacles qui empêchent les consommateurs d'effectuer des transactions frontalières en ligne, aider les opérateurs désignés à moderniser les processus opérationnels et utiliser tous les outils informatiques normalisés et les dispositifs de bout en bout, pour mettre en œuvre les solutions opérationnelles répondant aux exigences du commerce électronique. ■

Démocrate



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

**Directeur de la
Publication**

PETCHEZI P. D. Fabrice

**Comité de
Rédaction**

PETCHEZI Fabrice
Alain TCHEDRE
Prosper AWIH
Dick MESSAN (Stagiaire)
Cyrille SABLASSOU

Correcteur

S. Didier

Infographie
JPB

Adresse

Route du Contournement CEDEAO,
Agoè Dèmakpoè, non loin des rails
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 42 83 46
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie

Direct Sprint

Tirage

1000 exemplaires

PASSEZ AU TRÈS HAUT DÉBIT!

	VITESSE DE CONNEXION	FORFAIT*	VALIDITÉ
INTERNET HAUT DÉBIT (ADSL)	jusqu'à 2 Mbps	12 500 F	30 jours
	jusqu'à 20 Mbps	20 000 F	
INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT (FTTH-FIBRE OPTIQUE)	jusqu'à 25 Mbps	25 000 F	
	jusqu'à 50 Mbps	30 000 F	
	jusqu'à 100 Mbps	49 000 F	
FRAIS D'ACCÈS <small>(Construction de ligne et activation)</small>	25 000 F avec mise à disposition du modem routeur d'accès Internet		

La Fibre Optique Togocom est déjà disponible ici :

<ul style="list-style-type: none"> ☑ Baguida (Monument-Avépozo) ☑ Agoè Réserve ☑ Cité de Baguida (ancienne cité) ☑ Cité BOAD à Baguida ☑ Zone Pure Plage et Marcelo Beach ☑ Rond-point Port ☑ Ablogamé ☑ Rue de l'OCAM ☑ Boulevard Circulaire ☑ Assivito ☑ Kodjoviakopé ☑ Nyékonakpoé ☑ Tokoin SOTED ☑ Forever ☑ Nukafu ☑ Cité OUA ☑ Cité Millenium ☑ Résidence du Bénin 	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Adawlato ☑ Hédzranawoé ☑ Kégué ☑ Sito Aéroport ☑ Pharmacie des Étoiles ☑ Adoboukomé ☑ Ancien CCF ☑ PNUD ☑ Tokoin Trésor ☑ Bvd GTA - Atikoumé ☑ Bvd Atikoumé - Totsi ☑ Bvd Totsi - Limousine ☑ Djidjolé ☑ GTA ☑ Supermarché Concorde ☑ Adidoadin ☑ Limousine ☑ Totsi ☑ Klikamé 	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Agbalépédo ☑ Lomégan ☑ GTA ☑ Supermarché Concorde ☑ Djidjolé ☑ Avédji ☑ Cacavéli ☑ Anomé ☑ BKS 1 ☑ Houmbi ☑ Bvd du 30 Août ☑ Avénou ☑ Avé Maria ☑ Boukarou ☑ Adidogomé ☑ Dèmakpoè ☑ Fiovi ☑ Minamadou ☑ Atiégo
--	---	--

☑ INTERNET ULTRA RAPIDE ☑ APPELS ILLIMITÉS ☑ LIBERTÉ TOTALE

Infos & réservations : 112 / 70 43 30 00

(*)Offres disponibles en zones éligibles et soumises à conditions.

Groupe TOGOCOM



8 Annonces



Evala édition 2019 démarre ce samedi (Voici le calendrier)

PREFECTURE DE LA KOZAH CALENDRIER EVALA EDITION 2019

JOURS	RENCONTRE (COMPETITIONS)	LIEUX	HEURES	OBSERVATIONS	
Vendredi 05 Juillet 2019 (KEMEA)	Descente du souverain sacrificateur (Tchodjo) à	PYA-LAO		Dans la soirée	
Samedi 13 Juillet 2019 (MAZA)	YADE Préliminaires dans tous les Ahoa (sanctuaires) Yaoudé contre Kadayo Kpéloude contre Poulou Sodé contre Panadiwa	EPP Yadé-Poulou EPP Yadé-Poulou EPP Yadé-Sodé	05 H 09 H 09 H 09 H	1/8 de finale 1/8 de finale 1/8 de finale	
	PYA LAO-HAUT contre LAO-BAS	EPP Kagnalada	09 H	NB Ouverture Officielle des luttres EVALA	
	BOHOU -Préliminaires -Waldé bas contre Pyadé bas	Patoulidé	10 H	1/4 de finale	
	SARAKAWA YAKA (PREFECTURE DE DOUFELGOU)	EPP de Sarakawa Terrain cantonal	11 H 12 H 30min	Préliminaires et éliminatoires Préliminaires et éliminatoires	
DIMANCHE 14 Juillet 2019 (KUDJUKA)	YADE Agbandé contre Kayadé Amoulamdé contre Sodé+Panadiwa Kpéloude-Poulou contre Adéssi Yaoudé+ Kadayo contre Pou Amoulamdé + Sodé+ Panadiwa contre Agbandé + Kayadé	EPP Kayadé EPC Yadé - Sud Noyou (Pouda) Noyou (Pouda) EPP Yadé Kayadé	08 H 08 H 09 H 10 H 15 H	1/4 de finale 1/4 de finale 1/4 de finale 1/4 de finale 1 ^{ère} 1/2 finale (Yadé - Bas)	
	TCHITCHAO Kézié+Nambouda+Sénidé contre Agbaladé +Fandjaldé Kéziédé+Sénidé+Agbaladé contre Boudé +Naidé +Kédoudé +Atemdé Kagnidé+Kinzi contre Abidé+ Kakalo+ Tchélidé+Katchidé Bou contre Fatou	Kpanouyô Kazangabiyo (terrain annexe) Gnazindé Kazangabiyo	07 H 09 H 09 H 09 H 30	1/4 de finale 1/4 de finale 1/4 de finale 1 ^{ère} 1/2 FINALE	
	BOHOU Yokodé contre Lohou..... Yokodé+Lohou contre Fatou Yokodé+Lohou+Fatoude contre Sahoude.... Yokodé+Lohou+Fatoude+Sahoude contre Kolédé Kigbéling contre Hazé +Lohou	Bayéda Bayéda Séréda Kaligbanéda EPP Centrale de Tchitchao (terrain annexe)	05 H 06 H 08 H 10 H 11 H	1/4 de finale 1/4 de finale 1/4 de finale 1/4 de finale 2 ^{ème} 1/2 FINALE	
	BOHOU Tchouyou+ Kolidé contre Waldé-haut+Pyadé -haut Pawwouda +Poulou-haut contre Poulou-bas +Pandé Komadé +Poudé+Waldé+Tchilada contre Pyadé+Hékada +Lowadé+Kolidé Waldé-Bas contre Pyadé-Bas	EPP de Konzossi EPP de Tchamdé EPC B de Bohou-haut CEG 1	10 H 10 H 10 H 09H	1/4 de finale 1/4 de finale 1/4 de finale 1/4 de finale	
	TCHITCHAO Bou+Fatoude contre Kigbéling+Lohou+ Hazé	Terrain Cantonal de Gnazidah	09 H	FINALE	
	BOHOU Tchouyou+Kolidé+Waldé-haut+Pyadé haut contre Waldé bas +Pyadé bas	CEG 1 Yadé -Bohou	11 H	1 ^{ère} 1/2 FINALE	
	LUNDI 15 Juillet 2019 (HODO)	SOUNDINA Danse à Soundina haut Danse à Soundina bas	Somiéda EPP Kaadé Marché Pidah	12 H 10 H	
		LASSA Danse à Atiféouda	Atiféouda	10 H	
		PYA Danse à PYA- HODO Akéi contre Lao Villages de (Kadjika, Koodah, Awidina et Pittah entre eux) Gnama contre Kioudé	Place du marché de Pya - Hodo Terrain CEG de Pya - Akéi Terrain de Gnama	14 H 15 H 30 mn 16 H 30 mn	
		TCHARE Danse des EVALA à TCHARE	Place du marché de Tcharé	13 H 30	
		LAMA Eliminatoires à Lama-Bas, danse à Lama - Haut	Ayolomadé (Sarakawada)	12 H	
		YADE Poulou+Kpéloude+Adessi contre Yaoudé+ Kadayo + Pou	EPP Yadé - Poulou	14 H	2 ^{ème} 1/2 Finale (Yadé - Haut)
		KOUMEA Préliminaires			
		SARAKAWA Sara - Haut contre Sara - Bas Kpindi contre Horo	EPP Sara EPP Sara	07 H 09 H	1/4 de finale
MARDI 16 Juillet 2019 (PYA)		LASSA Préliminaires à Lassa-Bas et Lassa - Haut Yadé-Haut contre Yadé - Bas			
		YADE Kodah contre Awidina Boh+Bou+Bouwaï contre Biyah+Kazalaw+Tchanhouré Kodah+Awidina contre Kadjika Akéi +Lao contre Kiyoudé +Gnama	Terrain cantonal à côté du marché KOUDJOUKADA EPP de Pya - Hodo Terrain LIM USCO EPP de Pya Hodo EPP de Pya - Akéi	11 H 08 H 08 H 10 H 09 H	FINALE 1/4 de finale
		PYA Eliminatoires à Lama - Haut	Dans les villages	10 H	
	LAMA Préliminaires				
	SOUNDINA Laouda +Féouda contre Tchidé +Piyo Namdina +Houdé contre Kpatayou Karé contre Mandéla Sondé contre sédina +Lohou	Terrain de l'Eglise Terrain de Houdé CEG Kouméa II 2ème terrain du Lycée	08 H 08 H 30 mn 09 H 10 H	1/4 de finale	
	TCHARE Kpéla+Tchukulimdé contre Tchassidé+Kouté Daoudé+Soyoda contre Kédenzi +Elimdé Léoudé contre Pouda +Poda Kpindjaoudé contre N'djaoudé	Marché EPP d'akpodé Terrain de Simkpadé N'gnama	08 H 08 H 08 H 08 H	1/4 de finale	
	BOHOU Bohou - Haut contre Bohou Tchamdé	Tchoyinda	11 H	2 ^{ème} 1/2 finale	
	TCHITCHAO Danse dans l'ancien marché Pida		11 H		
	LUNDI 15 Juillet 2019 (HODO)	SOUNDINA Danse à Soundina haut Danse à Soundina bas	Somiéda EPP Kaadé Marché Pidah	12 H 10 H	
		LASSA Danse à Atiféouda	Atiféouda	10 H	
		PYA Danse à PYA- HODO Akéi contre Lao Villages de (Kadjika, Koodah, Awidina et Pittah entre eux) Gnama contre Kioudé	Place du marché de Pya - Hodo Terrain CEG de Pya - Akéi Terrain de Gnama	14 H 15 H 30 mn 16 H 30 mn	
		TCHARE Danse des EVALA à TCHARE	Place du marché de Tcharé	13 H 30	
		LAMA Eliminatoires à Lama-Bas, danse à Lama - Haut	Ayolomadé (Sarakawada)	12 H	
		YADE Poulou+Kpéloude+Adessi contre Yaoudé+ Kadayo + Pou	EPP Yadé - Poulou	14 H	2 ^{ème} 1/2 Finale (Yadé - Haut)
KOUMEA Préliminaires					
SARAKAWA Sara - Haut contre Sara - Bas Kpindi contre Horo		EPP Sara EPP Sara	07 H 09 H	1/4 de finale	
MARDI 16 Juillet 2019 (PYA)		LASSA Préliminaires à Lassa-Bas et Lassa - Haut Yadé-Haut contre Yadé - Bas			
		YADE Kodah contre Awidina Boh+Bou+Bouwaï contre Biyah+Kazalaw+Tchanhouré Kodah+Awidina contre Kadjika Akéi +Lao contre Kiyoudé +Gnama	Terrain cantonal à côté du marché KOUDJOUKADA EPP de Pya - Hodo Terrain LIM USCO EPP de Pya Hodo EPP de Pya - Akéi	11 H 08 H 08 H 10 H 09 H	FINALE 1/4 de finale
		PYA Eliminatoires à Lama - Haut	Dans les villages	10 H	
	LAMA Préliminaires				
	SOUNDINA Laouda +Féouda contre Tchidé +Piyo Namdina +Houdé contre Kpatayou Karé contre Mandéla Sondé contre sédina +Lohou	Terrain de l'Eglise Terrain de Houdé CEG Kouméa II 2ème terrain du Lycée	08 H 08 H 30 mn 09 H 10 H	1/4 de finale	
	TCHARE Kpéla+Tchukulimdé contre Tchassidé+Kouté Daoudé+Soyoda contre Kédenzi +Elimdé Léoudé contre Pouda +Poda Kpindjaoudé contre N'djaoudé	Marché EPP d'akpodé Terrain de Simkpadé N'gnama	08 H 08 H 08 H 08 H	1/4 de finale	
	BOHOU Bohou - Haut contre Bohou Tchamdé	Tchoyinda	11 H	2 ^{ème} 1/2 finale	
	TCHITCHAO Danse dans l'ancien marché Pida		11 H		

JOURS	RENCONTRE (COMPETITIONS)	LIEUX	HEURES	OBSERVATIONS	
MARDI 16 Juillet 2019 (PYA)	DJAMDE Tounboua +Tchaada contre Adjaka+Kawa+Hangbénia Kpandé contre Koli Biyayo contre Yaka Waya Haut Bounoda contre Siadé et Yaka Waya Bas Wissana Wiyagouda contre Tchassonghoï	EPP Kawa EPP Centrale CEG de DJAMDE Terrain cantonal Terrain cantonal	08 H 15 H	1/4 de finale	
	LANDA Préliminaires dans les quartiers				
	PYA AKéi + Lao + Kioudé + Gnama contre Tchamdé Kadjika+Awidina+Kodah contre Pittah	Ecole centrale de Pya CEG Kagnalada	08 H 10 H	1 ^{ère} 1/2 Finale 2 ^{ème} 1/2 Finale	
	SOUNDINA Tchoou + Kaadé+Agnadé contre Katakpa +Kougblékou+Kassi et Sétidé	A Tchoouda	09 H	1 ^{ère} 1/2 Finale	
MERCREDI 17 Juillet 2019 (CLA)	KOUMEA Karé+Mandéla contre Sondé +Lohou + Sédina Laouda+Féouda + Piyo + Tchoidé contre Kpatayou + Houdé + Namdina	2 ^{ème} terrain Lycée Terrain face à la maison du Ministre BODJONA	08 H 30 mn 11 H	1 ^{ère} 1/2 Finale 2 ^{ème} 1/2 Finale	
	LASSA Préliminaires à Lao- Bas et à Lao - Haut	CEG de Houdé	08 H	1/4 de finale	
	TCHARE Kpéla+Tchukulimdé+Tchassidé+Kouté Daoudé+Soyoda + Kédenzi+Elimdé	EPP de Tcharé	15 H	1 ^{ère} 1/2 Finale	
	BOHOU Tchouyou + Kolidé+ Pyadé + Waldé contre Bohou Tchamdé + Bohou - Haut	Terrain Cantonal à L'EPP Konzossi	15 H	FINALE	
	DJAMDE Bouda contre Bounoda +Yaka Waya -Bas	Terrain cantonal du CEG de Djamdé	07 H	1/2 Finale	
	Kpandé-Koli contre Piyayo +Yaka Waya - Haut	EPP Centrale	15 H		
	SARA-KAWA Kpindi +Horo contre Sara Haut + Hiré Kpessidé contre Kawa		07 H 09 H	1 ^{ère} 1/2 Finale 2 ^{ème} 1/2 Finale	
	LANDA Kadja contre Houlong Panalo Sud contre Panalo Nord Lékpédiyeta +Yaodé contre Séyidé +Sékoudé Tcholokoudé + Somida contre Kagnayadé + Téloude	EPP de Kadja Karada EPP de Kassi EPP de Somida		1/4 de finale	
	LAMA Gnangbadé +Saoudé contre Lama - Bou Kolidé contre Feing Kpédah +Poulou contre Poudé Kolidé +Feing contre Kpédah + Poulou +Poudé	Terrain près de l'Eglise de Saoudé CEG Lama Kolidé Terrain CEG de Lama-Kolidé Terrain CEG de Lama-Kolidé	10 H 14 H 14 H 15 H	1/2 Finale LAMA - HAUT 1/2 Finale LAMA - BAS	
	LANDA Kadja + Houlong contre Kpagalou Kassi + Déwa contre Landa	Centre artisanal Ecole Evangélique de Landa	07 H 09 H	1 ^{ère} 1/2 Finale 2 ^{ème} 1/2 Finale	
	PYA Akéi +Lao+Kioudé+Tchamdé contre Kadjika + Awidina + Kodah + Pittah	Terrain Cantonal au Terrain rouge	09 H 30 mn	FINALE	
JEUDI 18 Juillet 2019 (SARAKAWA)	TCHARE Léoudé + Pouda +Poda contre Kpindjaoudé + N'djaoudé	CEG de Wyamdé	09 H	2 ^{ème} 1/2 finale	
	SOUNDINA Sodoa +Pidah+Powai contre Ewédé +Tcheyou et Karé	EPP de Pittah	09 H	2 ^{ème} 1/2 finale	
	LASSA A Lassa - Bas A Lassa - Haut : Houdé contre Lao -Haut +Samala haut		15 H	1/4 de finale 1/2 de finale	
	SARAKAWA Kpessidé + Kawa contre Sara	EPP central de Sarakawa	15 H	FINALE	
	YAKA DOUFELGOU.....	Terrain Taboulo (cantonal) du CEG de Yaka	16 H 30 mn	FINALE	
	VENDREDI 19 Juillet 2019 (KEMEA)	KOUMEA Keweye (Karé, Sondé, Lohou, Mandéla et Sédina) contre PIYOU (Laouda, Féouda, Piyo, Houdé, Kpatayou, Tchoida et Namdina)	Terrain Cantonal du Lycée de Kouméa	08 H	FINALE
		LANDA Kassi + Déwa +Landa contre Kadja + Houlong +Kpagalo	Terrain cantonal face au Centre artisanal féminin	09 H 30 mn	FINALE
		LAMA Lama -Bas contre Lama - Haut	Terrain cantonal du lycée de Lama	10H 30 mn	FINALE
		DJAMDE Djamdé - haut contre Djamdé - Bas	Terrain cantonal du CEG de Djamdé	13 H	FINALE
		LASSA Lao - Bas contre Houdé - Bas	Terrain de l'Ecole Centrale de LASSA - AHODO	15 H	1/2 finale
		TCHARE Wiyamdé contre Tcharé	Terrain cantonal à l'USP de Tcharé	08 H	FINALE
SAMEDI 20 Juillet 2019 (MAZA)	SOUNDINA Soundina-Bas contre Soundina - Haut	Terrain cantonal de l'Ecole officielle de Sétidé	09 H 30 mn	FINALE	
	LASSA Lassa -Bas contre Lassa - Haut	Terrain cantonal à l'EPP AHODO	10 H 30 mn	FINALE NB Clôture officielle des luttres « Evala »	
	Danse des EVALA dans les cantons				
DIMANCHE 21 Juillet 2019 (KUDJUKA)	CHAMPIONNAT SUPER EVALA	Stade Municipal de Kara	09 H 30 mn	APOTHEOSE	

Fait à Kara, le 23 Avril 2019



Dossier : Comment les hôtels accueillent l'imposition des mets locaux ?

Suite de la page 5

(adémé, gboma), du fofou avec la sauce arachide, la sauce graine (dékoudessi) ...", témoigne Antoine Sotodji, Gérant de l'hôtel St Manick basé à Lomé.

Les conditions sont-elles réunies ?

Selon les spécialistes, le premier objectif de la promotion de la consommation locale est sans nul doute d'ordre économique.

"Chaque fois que vous achetez des produits importés, vous nourrissez les paysans d'autres pays alors que nos propres paysans sont

là et souffrent des problèmes de marché. En achetant les produits locaux vous offrez aux agriculteurs Togolais, la possibilité de disposer de la liquidité qui sera certainement réinvestie dans l'économie locale", démontre le patron de l'OADEL.

Autre facteur non moins négligeable, objet d'inquiétude, est-ce que les produits locaux made in Togo réunissent les assurances de qualité requise ?

"C'est vrai qu'aujourd'hui, on entend qu'il faut encourager la consommation locale et une mesure politique

pour accompagner cela ne serait que la bienvenue. Mais au même moment, j'ai peur. En tant que Togolaise, j'ai bien envie de consommer locale mais après, je veux être en bonne santé.

Du coup, au-delà de cette mesure, il faudrait mettre en place un programme de suivi qui va donner des agréments. Il va falloir une professionnalisation des filières et aussi un degré d'éthique qui peut rassurer le consommateur", attire Medissa Sama, chef d'entreprise et mentor à YICLife.

Le livret des 50 recettes du Togo

Pour soutenir la

dynamique, un livret des 50 recettes du Togo édité par OADEL trace la voie aux acteurs hôteliers sur les diverses recettes à soumettre aux clients pour mieux vendre la destination Togo, au plan culinaire.

On retrouve plusieurs mets gastronomiques qu'on peut servir sur des grandes tables.

Il s'agit entre autres de la salade faite à base d'igname, de maïs ou de voandzou (azikokui), de la terrine aux tubercules, la sauce de vin de palm, la sauce de souchet, la sauce au vin de palme, la sauce des feuilles de haricot, la sauce moringa, du kom avec le sorgho, du pain à

base du soja ou du sorgho, des desserts à base de fruits et tubercules et céréales etc.

De toute évidence, les conditions sont réunies pour l'accueil de la mesure visant à imposer un minimum de produits locaux dans les mets proposés par les complexes hôteliers et les restaurants du Togo.

Au gouvernement de saisir la balle au bond, et d'aller vite, très vite car chaque mets local vendu, c'est un paysan qui se frotte les mains. Et ce sera, l'une des belles manières de retourner aux paysans, leur pouvoir d'achat.

www.agridigitale.net

COMITE NATIONAL MISS TOGO

25 ANS 1995 - 2019

Miss TOGO EDITION 2019

RÉGIONALES

KARA 20 JUILLET PALAIS DES CONGRÈS 21H

LOMÉ 27 JUILLET GRAND REX 21H

Miss Togo 2019 Jubilé d'argent

Sponsor Officiel no limit depuis 2007

AMINA SIVOP

GTA ASSURANCES GEET LA POSTE ASSURANCE CAP ANSA ISDI MIDNIGHT SUN ASKY ZARA Express by AIS Alyans Nut bari

esgis AIRFRANCE African Lady casa & colore Prosign CAFE LANGCENTER KRYSAL OPTIQUE

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) | moovtogoofficiel | moovtgoofficiel | moovtogoofficiel



Célébration de la journée de l'OOAS : Message du Directeur Général Prof Stanley OKOLO « Nous sommes toujours confrontés à des épidémies récurrente »

J'ai le grand plaisir de faire publier ce message au nom de l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS), l'institution spécialisée de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en charge des questions de santé.

Aujourd'hui 9 juillet 2019, l'OOAS commémore les 32 ans de sa création par le Protocole de la CEDEAO (A/P2/7/87) signé en 1987 par les 15 chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO à Abuja. Nous célébrons donc en ce jour, la Journée de l'OOAS dont l'objectif principal est de réaffirmer l'engagement de l'Institution vis-à-vis de la vision de ses pères fondateurs et par rapport au mandat à elle assigné qui est de promouvoir l'intégration régionale à travers la santé. C'est aussi l'occasion de partager avec les populations de l'Afrique de l'Ouest quelques-unes des activités que nous avons pu mettre en œuvre, nos projections sur le futur et également leur faire part des défis auxquels nous sommes confrontés.

Au début de sa création, le mandat de l'OOAS était d'"assurer le niveau le plus élevé possible en matière de norme et de protection de la santé des populations de la région par l'harmonisation des politiques des États membres, la mise en commun des ressources et la coopération entre eux et avec les autres pour une lutte collective et stratégique contre les problèmes sanitaires de la sous-région".

Aujourd'hui, le paysage sanitaire de l'Afrique de l'Ouest a quelque peu changé. En effet, ce paysage est maintenant mitigé, avec une population en meilleure santé, et vivant plus longtemps en 2019 qu'en 1987.

Les taux de vaccination des enfants sont élevés, tous nos pays se sont débarrassés de la polio et nos réseaux régionaux de santé se sont davantage renforcés.



Cependant, nous sommes toujours confrontés à des épidémies récurrentes telles que la fièvre de Lassa, la fièvre jaune et la méningite. Beaucoup de nos femmes meurent encore lors de l'accouchement et trop d'enfants ne vivent pas au-delà de leur cinquième anniversaire. Les maladies évitables restent un fléau à tout âge. Le paludisme a été éliminé dans plusieurs parties du monde, mais reste endémique dans notre région, où il est responsable d'environ quatre décès sur cinq chez les enfants de moins de cinq ans. Au niveau mondial, 11 pays comptent plus de 80% des cas de paludisme. Il s'agit de l'Inde et de 10 pays africains, dont cinq en Afrique de l'Ouest. L'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires ainsi que les accidents vasculaires cérébraux sont aujourd'hui les principales causes de décès au sein de nos populations. Le problème des médicaments falsifiés se pose avec acuité, et constitue une question urgente et critique dans nombre de nos pays. L'importation de près de 80 % des médicaments dont nous avons besoin dans notre région, illustre la nécessité pour nous d'en faire notre priorité, la fourniture de médicaments de très bonne qualité et à un coût abordable dans toute la

région, de préférence à travers la production au niveau régional ; ce qui contribuera également à l'industrialisation et à la création d'emplois.

Au niveau de l'OOAS, nous avons continué au cours de l'année écoulée, à rechercher des solutions à ces innombrables problèmes, de concert avec des experts nationaux des 15 pays de la CEDEAO, avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), avec les partenaires régionaux et internationaux (financiers et techniques) ainsi qu'avec les organisations de la société civile et le monde universitaire. La région reste extrêmement reconnaissante envers nos nombreux partenaires et envers toutes les parties prenantes qui ont travaillé avec l'Organisation en vue d'impacter les populations de la région.

Nous avons, de commun accord avec les ministres de la santé de la région, convenu de cinq grands domaines thématiques à savoir : la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent, la lutte contre les épidémies et les maladies non transmissibles (y compris l'élimination du paludisme), l'amélioration de l'accès à des médicaments et vaccins de très bonne qualité à un

coût abordable, la recherche continue de normes de plus en plus élevées de qualité en matière de soins de santé et la collecte régulière et la publication de statistiques sanitaires précises spécifiques à la région. Afin de nous assurer du succès dans ces domaines thématiques, nous nous évertuons à améliorer les capacités humaines, en particulier en matière de leadership et de gouvernance, à renforcer les réseaux qui existent dans la région et à faire du plaidoyer en faveur d'un financement national plus accru de la santé afin d'assurer la durabilité des efforts en cours en ce qui concerne l'amélioration de la santé.

Nous nous contenterons ici d'évoquer juste quelques exemples. Au cours de l'année écoulée, nous avons continué de nous faire les défenseurs du renforcement et de la mise en réseau des institutions nationales de santé publique dans chacun des 15 pays, comme rempart contre les grandes épidémies qui constituent une préoccupation de santé publique. Nous avons par ailleurs, appuyé la formation de centaines d'épidémiologistes de terrain, mis à la disposition de certains pays, des laboratoires mobiles pour le dépistage rapide de maladies suspectes et entrepris l'installation ciblée de caméras thermiques aux frontières de notre région pour améliorer la détection des voyageurs souffrant de maladies fébriles dont l'état pourrait nécessiter qu'on effectue des examens supplémentaires.

Nous avons en outre initié plusieurs programmes pour améliorer la santé sexuelle et reproductive des femmes, en particulier en ce

qui concerne les jeunes femmes, dans le cadre des efforts visant à améliorer le dividende démographique dans notre région. A ce propos, des produits contraceptifs ont été mis à la disposition de plusieurs pays et des ateliers ont été organisés au profit des représentants des parlements nationaux des jeunes. Nous avons également mis en place trois centres d'excellence pour la formation spécialisée des infirmières et sages-femmes dans la région du Sahel, et plus de 700 infirmières et sages-femmes ont été formées aux techniques modernes de contraception.

Parmi les principaux domaines thématiques qu'englobe notre travail en général, les questions clés qui retiendront notre attention à court et à moyen terme sont les suivantes : aider le plus grand nombre possible de pays à passer du contrôle à l'élimination du paludisme, convenir d'un mécanisme commun d'homologation des produits pharmaceutiques pour nos 15 pays afin de parvenir à une production régionale de produits pharmaceutiques, et mettre en œuvre une stratégie en matière de capital humain, en particulier en ce qui concerne le leadership et la gouvernance de la santé, l'objectif étant de maximiser le rapport qualité-prix pour chaque centime allouée à la santé dans la région. Nous continuerons à interagir non seulement avec nos parlementaires de la région, mais aussi avec ceux de la Mauritanie et du Tchad dans le cadre d'un projet lancé en 2017 pour assurer " le financement adéquat de la santé, le dividende démographique et les politiques démographiques pour le développement" dans nos pays.

Suite à la page 11



Lutte contre la corruption au Togo :

L'Union des ONG du Togo renforce quinze (15) chefs d'entreprises sur la question

L'Union des ONG du Togo (UONGTO) forme depuis hier à Lomé une quinzaine de dirigeants d'entreprises dont cinq (5) femmes, qui concourent régulièrement aux marchés publics au Togo, sur la convention des Nations Unies contre la Corruption et son mécanisme d'examen. Atelier de quatre (04) jours ouvert par un représentant du ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, cette rencontre veut à terme mettre en place au Togo des points focaux de lutte contre la corruption dans le secteur privé.

Elle s'inscrit dans le cadre du projet « Action de lutte contre la corruption par la vulgarisation, la sensibilisation, et l'institutionnalisation de la CNUCC et son mécanisme d'examen, initié par ce réseau d'ONG sous le financement de l'Office des Nations Unies contre le Crime et la drogue (ONUCC).

Elle poursuit sept (07) objectifs majeurs en l'occurrence ce qu'exige cette convention du Togo et de ses fonctionnaires, informer les chefs d'entreprise de l'obligation qui incombe à l'Etat d'être exempt de corruption,



attirer l'attention des entreprises, médias et pouvoirs publics que le coût de la corruption pour les services essentiels, tels que la santé, l'éducation, apprendre aux jeunes ce qu'est un comportement éthique, ce qu'est la

corruption et comment la combattre, les encourager à revendiquer le droit à l'éducation, signaler les cas de corruption, refuser de participer à toute activité qui ne soit ni légale, ni transparente et surtout contribuer à favoriser la

croissance économique du Togo en pratiquant une tolérance zéro vis-à-vis de la corruption.

Pour M. AKPA Komi Francis, Secrétaire Général de l'UONGTO, près de 2,6 milliards de dollars US sont perdus chaque année dans le monde à cause de la corruption et près de 100 milliards de dollars US partent en fumée pour des raisons d'évasion fiscale, des sommes colossales qui contribueraient à améliorer les services sociaux de base tels la santé, l'éducation, les infrastructures, la sécurité,...

« Ce projet de l'UONGTO de

mettre à contribution le secteur privé constitue ainsi un catalyseur afin de mobiliser davantage des ressources pour multiplier la démarche et renforcer la lutte. », a-t-il confié.

Ces entreprises de jeunes sont ciblées par ailleurs en lien avec les marchés publics auxquels ils concourent régulièrement au Togo. Le représentant de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et des Infractions Assimilées (HAPLUCIA) a, à juste titre, rappelé le besoin que constitue l'implication du secteur privé à la lutte contre la corruption, pour le gouvernement. Pour lui, le secteur privé doit aussi contribuer à l'amélioration de la transparence dans les marchés publics, à travers le renforcement du dialogue durant les appels d'offres,...

Engagée à travers l'axe stratégique 2 de son plan qui veut contribuer au renforcement de la culture démocratique et accroître l'implication des OSC dans la gestion des affaires publiques à travers le programme de promotion de la gouvernance économique et du contrôle citoyen de l'action publique, l'UONGTO s'est donnée pour mission de promouvoir un pôle d'excellence en matière de renforcement de capacités, de mobilisation des ressources et de plaidoyer, alliant professionnalisme et la bonne gouvernance au leadership, en vue de renforcer ses membres, l'action citoyenne et la société civile togolaise. ■

Démocrate

Célébration de la journée de l'OOAS :

Message du Directeur Général Prof Stanley OKOLO

« Nous sommes toujours confrontés à des épidémies récurrente »

Suite de la page 10

Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude aux Ministres de la Santé de l'espace CEDEAO dont le soutien à l'OOAS a été total. Nous travaillerons sans relâche sur les questions spécifiques d'intérêt immédiat dont ils ont convenu récemment, telles que le leadership et la gouvernance, l'harmonisation de la réglementation régionale des produits pharmaceutiques, la coopération dans le cadre des activités transfrontalières et le partage des bonnes pratiques. Le consensus a été établi sur le fait qu'un financement accru de la santé, en particulier par des

sources nationales, permettra aux pays d'atteindre la couverture sanitaire universelle. De même, la mise à contribution des ressources du secteur privé permettra d'accélérer le développement de centres régionaux d'excellence en soins de santé afin de réduire l'énorme fardeau humain et économique du tourisme médical.

Cela fait à peine 5 ans que l'épidémie dévastatrice de la maladie à virus Ebola qui a sévi dans la région, et qui malgré les retards et les erreurs observés au début, a finalement été vaincue grâce aux efforts coordonnés, conjugués et concertés de plusieurs parties prenantes, dont

l'OOAS. La victoire contre Ebola a finalement été assurée grâce à un changement de comportement quand les populations ont abandonné les pratiques culturelles néfastes telles que le lavage des corps des personnes décédées. Nous ne devons donc jamais oublier la leçon essentielle selon laquelle tous nos efforts ne produiront des résultats qu'avec le consentement et la participation active de l'ensemble des populations. Pour y parvenir, les organisations de la société civile, les collectivités locales, les acteurs à la base ainsi que les responsables au niveau décentralisé continueront à jouer un rôle central dans notre

planification et dans nos activités.

Enfin, je remercie les chefs d'Etat et de gouvernement des 15 Etats de la CEDEAO pour leur engagement en faveur des soins de santé de qualité au profit des populations. En ce 32ème anniversaire de la création de l'OOAS, nous plaidons pour que chaque pays mette en place des plates-formes multisectorielles sur les questions pertinentes de santé telles que le paludisme, et pour que les pays s'efforcent également davantage de se conformer à la Déclaration d'Abuja qui appelle tous les pays à allouer 15% de leurs budgets nationaux au secteur de la santé.

Merci à vous tous. ■



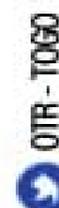


Spécial promo
JUSQU'À
-40%
sur le
DÉDOUANEMENT
DES VÉHICULES
& DES MARCHANDISES*
jusqu'au 31 Juillet 2019

* Marchandises sous douane en souffrance



41, rue des impôts
02 BP 20823 Lomé TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg



8201
RECEVEMENTS
8280
ANTICORRUPTION

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

